

Clubs présents votants : Ducati Club de France, MTT Herblinois, CM Sucéen, MC Slider Endurance, Hérisson MC, MC Nozéen, MC Turballais, MC Baugeois, TC Chalonnais, MC Angevin, Brissac MC, MC Château-Gontier, MC d'Ernée, Daon MX, MC du Maine, ASM De l'ACO, MC St Léonard, AM de la Sarthe, MC Suzerain, GS Torcé, MC Montgesnois, ASM 24H ACO, ASCOP Moto Le Mans, Kick MC, Evailé Sport TT, MC Luçonnais, MC Pays des Olonnes, MC Fontenay, L'A.Mo.To, Moby Delta Cross, MC Les Cerfs-Volants, Amicale Laïque Le Boupère, TT Landais, MCI Thorigny, MC de la Vie Apremont, MC Les Meillerets 85, MC Challandais, Association Chaillezaise De Sports Tous Terrains, MC Herbretais Holeshoot, MC Les Morfalous, Association Sportive de la Vallée de l'Yon.

Clubs présents non votants : MC De La Divatte (mandat non-valable), MC Chauchéen 85 (0 voix), MC Pit lane Endurance (licence du mandaté non active).

Clubs excusés/absents : MC de la Loire Atlantique, MC de la Grée, Douaud Passion MX, 2V-Racing, Les Anges Gardiens, MC du Tenu, Association Meilleréenne des Sports Mécaniques, MC Marnais, Amicale Moto Club Sévérac, MC Don Conquereuil, Drefféac Evasion Moto, MC Val de Loire, MC Vicross, MC de Vue, AM d'Allonnes et Brain, ACSM Chavagnes, MC Durtal les Rairies, Auto Club d'Anjou, Moto Loisirs, MC Les Découvertes, Trial Club 72, Moto Sport Passion, MC Mécasport 72, Moto Challenge Endurance Team, MC Vaas, MC Trajectoires, MC Trajectoire Grand Prix, MX School, MC Team Racing 85, MC Les Pirates.

L'AGE débute à l'heure prévue (14H).

Ouverture de l'Assemblée Générale Elective.

Patrick COUTANT ouvre la séance et désigne Jean-Claude PICARD, notre doyen membre sortant, pour présider cette assemblée.

Jean-Claude salue l'ensemble de l'assemblée qui est chargée d'élire les membres du Comité Directeur et le Président de la Ligue. Ce dernier étant proposé par le Comité Directeur nouvellement élu.

Il donne quelques indications sur le déroulement de cet après-midi et précise la possibilité de s'isoler derrière les rideaux pour voter.

Il rappelle les règles pour être élu au niveau des candidats. 26 personnes ont candidaté au Comité Directeur – 24 postes sont à pourvoir dont 1 poste réservé pour un médecin.

Présentation des candidats par ordre alphabétique en annonçant le club d'appartenance et en précisant si le membre est sortant ou non.

1	BERTOLOTTI Patrick	MC ANGEVIN	Membre
2	BLIN Jean Michel	ASCOP MOTO LE MANS	Membre
3	BONHOMME Alain	L'AMOTO	Membre
4	BOUL Michelle	EVAILLE SPORTS TT	Membre
5	BRETON Evelyne	MC MONTGESNOIS	Membre
6	BRUTUS Bernard	MC FONTENAY	Membre
7	CHEVALLEREAU Loïc	MOBY DELTA CROSS	Membre
8	CHEVREUIL Nicolas	CM SUCEEN	Médecin
9	COUTANT Patrick	ASM DE L'ACO	Membre
10	DELESTRE Wilfried	MC CHÂTEAU GONTIER	Membre
11	DERRIEN Pierre	ASM DE L'ACO	Membre
12	DUPUIS Franck	TC CHALONNAIS	Membre
13	EMERY Jeannine	AM SARTHE	Membre
14	GUEDON Marc	DAON MX	Membre
15	HASLE David	TC CHALONNAIS	Membre
16	HOUDAYER Stéphane	ASM DE L'ACO	Membre
17	JAUNEAU Brigitte	ASCOP MOTO LE MANS	Membre
18	LARDEUX Murielle	DAON MX	Membre
19	LARDEUX Pascal	DAON MX	Membre
20	MARCHAND Joël	MC CHÂTEAU GONTIER	Membre
21	MARTINEAU Corentin	MTT HERBLINOIS	Membre
22	MORIN Jean-François	ASVY	Membre
23	PICARD Jean-Claude	ASCOP MOTO LE MANS	Membre
24	POUPIN Laurent	MC FONTENAY	Membre
25	REVEILLERE Francis	MC LES MORFALOUS	Membre
26	ZILLI Aurélie	AMICALE LE BOUPERE	Membre

Il a été demandé en amont à 12 personnes d'être scrutateurs pour le dépouillement et demande à l'assemblée de faire savoir s'il y a d'autres personnes intéressées pour participer aux 2 dépouillements. Une personne supplémentaire se manifeste.

Jean-Claude rappelle les règles du vote et le calcul des voix. Pour que le quorum soit atteint, il faut au moins 25 clubs et 1164 voix. Le tiers des membres votants, c'est-à-dire disposants du droit de vote en vertu de l'article 5.3 des présents statuts représentant au moins le tiers des voix dont dispose l'ensemble des clubs de la Ligue.

Après appel des clubs afin de récupérer leurs bulletins, il indique la présence de 44 clubs (dont 3 clubs non votant) ce qui ramène à 41 clubs sur 74 pour 2682 voix sur 3491. Le quorum est atteint pour cette Assemblée Générale Elective.

Les présidents de clubs ou les mandatés sont rappelés pour déposer leurs bulletins à l'aide d'une enveloppe réglementaire dans l'urne.

Après ce vote, une suspension de séance est accordée durant laquelle l'urne est remise aux scrutateurs installés dans une pièce isolée.

Après dépouillement, les résultats remis au Président de séance sont proclamés.

NOMBRE DE VOTES EXPRIMES : 2682
NOMBRE DE VOTES VALABLES : 2269
NOMBRE DE VOTES BLANCS : 0
NOMBRE DE VOTES NULS : 413
NOMBRE D'ABSTENTIONS : 0



RESULTATS COMITE DIRECTEUR



CHEVREUIL NICOLAS	2249	POUPIN LAURENT	2124
MARTINEAU CORENTIN	2249	DERRIEN PIERRE	2120
MORIN JEAN FRANCOIS	2249	BONHOMME ALAIN	2118
COUTANT PATRICK	2220	DUPUIS FRANCK	2092
HOUDAYER STEPHANE	2219	PICARD JEAN CLAUDE	2071
LARDEUX PASCAL	2184	EMERY JEANNINE	2048
MARCHAND JOEL	2167	JAUNEAU BRIGITTE	2002
BERTOLOTTI PATRICK	2165	CHEVALLEREAU LOIC	2001
ZILLI AURELIA	2163	REVEILLERE FRANCIS	1959
BOUL MICHELLE	2153	DELESTRE WILFRIED	1943
GUEDON MARC	2133	BRUTUS BERNARD	1748
LARDEUX MURIELLE	2132	HASLE DAVID	1733
BRETON EVELYNE	2130	BLIN JEAN MICHEL	1644

Les Membres de ce nouveau C.D. sont alors invités à se réunir dans une salle annexe afin de désigner le Président qu'ils souhaitent proposer aux suffrages de l'A.G.E. Après un vote à bulletins secrets, Patrick COUTANT est désigné avec 23 voix sur 23. Wilfried DELESTRE étant excusé.

De retour devant l'Assemblée, Jean-Claude soumet la candidature du Président proposé par le C.D. : Patrick COUTANT.

Les représentants des Clubs votants sont de nouveau invités à récupérer leurs bulletins puis se présenter devant l'urne pour déposer leurs bulletins.

41 Clubs ont participé au vote avec 2682 voix.

Après ce vote, une suspension de séance est accordée durant laquelle l'urne est remise aux scrutateurs installés dans une pièce isolée.

Après dépouillement Patrick COUTANT est confirmé au poste de Président avec 2659 voix dépassant largement le nombre de voix requis. Majorité simple soit 50% + 1 voix.

NOMBRE DE VOTES EXPRIMES :	2682
NOMBRE DE VOTES VALABLES :	2659
NOMBRE DE VOTES BLANCS :	3
NOMBRE DE VOTES NULS :	15
NOMBRE D'ABSTENTIONS :	5

NOM PRENOM	NOMBRE DE VOIX	RESULTAT
COUTANT Patrick	2659 OUI / 0 NON	ELU

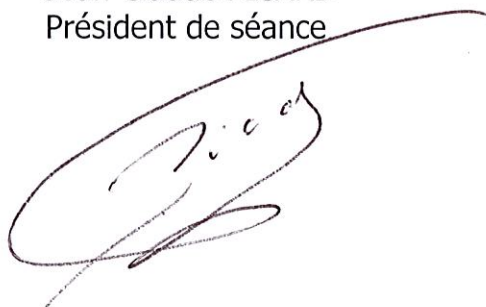
Jean-Claude demande à Patrick Coutant de le rejoindre sur scène.

Le Président de Ligue, remercie l'ensemble des personnes présentes à cette Assemblée.

Patrick demande au nouveau Comité Directeur de se réunir dans la salle Maine et Loire pour procéder aux élections du Second représentant aux AG, du Bureau du Comité Directeur, des Présidents de commissions et collègues, TRDA et des membres de ces commissions, collègues et TRDA.

Il clôture la séance.

Jean-Claude PICARD
Président de séance



PJ : Feuilles d'émargement des clubs
Liste des scrutateurs